



16 janvier et 31 janvier : le changement c'est l'action !

Effectifs, aide aux élèves en difficulté, remplacement, formation initiale et continue mais aussi injonctions et contrôles tatillons, ces dernières années, **nos conditions de travail et d'exercice de notre métier se sont fortement dégradées.**

En décidant de mener une réforme des rythmes scolaires sans tenir compte des remarques et propositions des organisations syndicales, le ministre n'a apporté aucune réponse aux attentes des enseignants des écoles. De plus, le décret ministériel sur l'aménagement du temps scolaire est **inacceptable.** Il n'apporte **aucune garantie d'un temps périscolaire gratuit et de qualité** pour tous les élèves. Il rend **obligatoire la semaine de 4,5 jours**, et laisse entière la **possibilité de voir des mercredis après-midi occupés par des réunions.** Ce décret **permet qu'une organisation scolaire soit décidée sans par les conseils d'école, et même contre, l'avis des enseignants.** Enfin, ce texte remplace l'aide personnalisée par des « **activités pédagogiques complémentaires** » hors temps de classe.

Le 16 janvier dans le cadre intersyndical en Vaucluse *, le SNUipp-FSU appelle les enseignants à **participer à une journée nationale d'interpellation du ministre et de ses représentants.** Il s'agit bien de **porter l'exigence d'être enfin entendus sur les changements nécessaires dans nos conditions de travail pour faire réussir les élèves** : baisse des effectifs, réduction du temps de travail et temps supplémentaire pour travailler en équipe, programmes adaptés, Rased réhabilités, vrais temps de formation continue, fin des injonctions et relation de confiance avec l'institution, ...

Il s'agit aussi de réaffirmer qu'une réforme des rythmes scolaires ne peut se faire sans, voire contre, les enseignants. Plus généralement, la refondation de l'école pour être durable, efficace et permettre ainsi la réussite des élèves doit s'appuyer sur l'avis et l'engagement des enseignants.

Mais au-delà, la question urgente de notre pouvoir d'achat doit être traitée.

Le SNUipp-FSU a lancé une pétition en faveur d'une amélioration des rémunérations des enseignants.

Le 31 janvier, le SNUipp-FSU, appelle les enseignants à participer massivement à la journée de grève et de manifestations dans le cadre de la journée d'action de toute la fonction publique à l'appel de la FSU, la CGT et Solidaires pour l'emploi, les salaires et le pouvoir d'achat en exigeant notamment une augmentation urgente de la valeur du point d'indice, l'abrogation du jour de carence et l'amélioration du fonctionnement de la Fonction publique et des services publics.

Autant d'exigences que nous défendrons ensemble le 31 janvier pour peser sur les négociations à venir et en particulier sur la réunion du 7 février prévue avec la Ministre de la fonction publique concernant les rémunérations.

** le 23 janvier plus généralement en France*